

**Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de
concentration économique concernant l'acquisition par la société « Journey
Personal Care Holdings Ltd» du contrôle exclusif indirect de la société
« Financière de la Salicorne SAS »**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur direct** : la société « Journey Personal Care France SAS » ;
- **L'acquéreur indirect** : la société « Journey Personal Care Holdings Ltd » ;
- **La cible** : la société « Financière de la Salicorne SAS » .

Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés :

- Marché de la production et de la distribution des produits d'hygiène absorbante.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 octobre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration relatif à la prise du contrôle exclusif indirect de la société « Financière de la Salicorne SAS » par la société « Journey Personal Care Holdings Ltd », via sa filiale « Journey Personal Care France SAS », à travers l'acquisition de 100% de son capital et droits de vote associés.

« Journey Personal Care France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé au 3, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 105 814 206 RCS Paris. Elle est détenue à 100% par la société « Journey Personal Care Holdings Ltd ».

« Journey Personal Care Holdings Ltd. » est une société à responsabilité limitée de droit anglais et gallois, dont le siège social est situé au 280 Bishopsgate, Level 6, Londres EC2M 4RB, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro 12957651. Le groupe conçoit, fabrique et commercialise des produits d'hygiène absorbants, notamment des produits destinés à l'incontinence adulte et des couches pour bébés, distribués par l'intermédiaire des canaux de santé, de la grande distribution et de la vente directe aux consommateurs. Ses produits sont commercialisés sous les marques Attends, Indas et Comfees, ainsi que sous une large gamme de marques de distributeur.

« Financière de la Salicorne SAS » est une société par actions simplifiée de droit français dont le siège social est situé au Domaine de la Clotte – 30250 Salinelles, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 903 600 021 RCS Nîmes. Elle est la société holding du groupe Activ Medical Disposable (AMD), un concepteur, fabricant et distributeur en pleine croissance de produits d'hygiène absorbants et de produits médicaux jetables, spécialisé notamment dans les produits destinés à l'incontinence adulte. Son portefeuille comprend, entre autres, des produits « tout-en-un » et anatomiques, des couches-culottes, des alèses et des produits pour l'incontinence légère et sévère, commercialisés aussi bien sous marque propre que sous marque de distributeur. Le groupe dessert des clients dans environ 25 pays par le biais de canaux de vente au détail, de soins de santé, de distribution et de prestataires de soins.

Fait à Rabat, le 08 octobre 2026.